



Union Nationale de l'Aide, des Soins
et des Services aux Domiciles.

Dossier de Presse
19 juin 2008

UNA SE MOBILISE SUR LES GRANDS ENJEUX DU SECTEUR DES AIDES, SOINS ET SERVICES A DOMICILE

L'Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles (UNA), c'est :

- Une association militante, reconnue d'utilité publique, qui milite pour le droit fondamental pour tous d'être aidé, accompagné et soigné à domicile et la défense des valeurs de l'économie sociale et solidaire ;
- Le réseau n° 1 de l'intervention à domicile en France et en Outre-mer avec 1218 structures adhérentes (principalement des associations et des services publics territoriaux) accompagnant 805 000 personnes par an (personnes âgées, handicapées, soignées, familles en difficulté et particuliers).
- Un syndicat d'employeurs, moteur essentiel dans les négociations avec les partenaires sociaux et les pouvoirs publics.

Projet de loi sur le 5ème risque, dérégulation du secteur, diversification des besoins et des publics... A une période où le secteur de l'aide à domicile et des services à la personne connaît de nombreuses mutations, UNA se mobilise plus que jamais pour apporter sa contribution tant sur le terrain politique qu'en matière d'accompagnement à domicile et de professionnalisation du secteur.

Les documents ci-joints présentent, à l'occasion de l'Assemblée générale UNA, ses dernières actualités et engagements :

SOMMAIRE DE LA POCHETTE PRESSE

UNA, militant social, se mobilise pour un véritable 5^e risque de protection sociale

➤ Mobilisation autour du projet de loi pour un 5^e risque de protection sociale

- Manifeste joint - 27 mars 2008

Dès sa campagne, le Président de la République, Nicolas Sarkozy, avait affirmé sa volonté de créer un 5^e risque de protection sociale -après la vieillesse, la maladie et les accidents du travail, la famille et le chômage-, reconnaissant ainsi la nécessité d'apporter une réponse nationale pour de la prise en charge de la dépendance. Selon les dernières déclarations de Xavier Bertrand (28 mai 2008), ce projet de loi devrait être présenté au Parlement début 2009.

Par la diffusion de son « *Manifeste pour un véritable 5^e risque de protection sociale et une prise en compte des enjeux du maintien à domicile* », UNA entend apporter sa contribution au débat public, en réaffirmant la nécessité d'un financement avant tout basé sur la solidarité nationale, qui soit à la hauteur des besoins, et en rappelant les points importants à prendre en compte pour améliorer les conditions du maintien à domicile. Militant pour que « vivre à domicile » soit reconnu comme un droit fondamental, UNA insiste sur les points suivants : application par tous les financeurs de la tarification des services d'aide et d'accompagnement à domicile instituée par la loi du 2 janvier 2002, demande d'une conférence de consensus sur l'évaluation des situations individuelles, nécessaire convergence des problématiques personnes âgées / personnes handicapées, indispensable effort en matière de

professionnalisation des personnels et d'attractivité des métiers, via notamment la réévaluation des rémunérations.

Pour que le débat soit porté par le plus grand nombre, le réseau UNA organise des rencontres à destination du grand public (les personnes aidées et leur famille, les citoyens de toutes parts, les journalistes...) pour expliquer les mécanismes et souligner les enjeux que représente le 5^{ème} risque pour la société dans laquelle nous vivons.

UNA, réseau de professionnels de l'intervention à domicile, modernise son réseau et développe de nouveaux accompagnements

➤ UNA s'engage dans un programme de modernisation auprès de l'Etat et la CNSA

- Documents joints : 1 fiche par programme - juin 2008

Face aux enjeux que représentent le maintien à domicile et le soutien à l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées, la modernisation des services d'aide à domicile constitue une des réponses adaptées pour garantir la diversité de l'offre et la qualité de l'accompagnement.

UNA a été le premier réseau d'aide à domicile à signer le 12 mars dernier avec l'Etat et la CNSA, et en présence de Valérie Létard, une convention destinée à accompagner la modernisation de son réseau. Dès 2009, après généralisation des actions à l'ensemble du réseau, le financement prévu par l'Etat et la CNSA est estimé à près de 9 millions d'euros par an.

Huit grands programmes sont lancés au sein d'UNA :

- Diversification de l'offre de services
- Déploiement de la démarche qualité
- Généralisation des pratiques professionnelles
- Mise en place d'une GPEC (Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences)
- Formation des personnels de direction
- Développement des structures de mutualisation
- Gestion et organisation des structures
- Systèmes d'information

➤ Lancement d'UNA Téléassistance

- Communiqué de presse joint - avril 2008

En avril 2008, UNA a lancé UNA Téléassistance, une solution innovante répondant aux besoins des personnes fragilisées pour leur permettre de rester à domicile si elles le souhaitent. Proposé par les points conseil UNA Téléassistance, ce système permet d'avoir une assistance 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 : une simple pression sur le bouton d'un déclencheur (bracelet ou pendentif) met l'abonné, via un transmetteur téléphonique, en relation avec ses proches et les interlocuteurs des plateaux spécialisés (plateau médicalisé et plateau de convivialité). Grâce aux technologies de dernière génération (courriel, SMS, site Internet), tous les membres du réseau constitué autour de la personne communiquent ensemble. Intervenir auprès de l'abonné de façon rapide, lui procurer l'aide dont il a besoin - relationnelle et sociale, sanitaire, médicalisée... -, offrir un répit aux aidants familiaux, ou tout simplement, rassurer la personne en difficulté, sont les objectifs auxquels répond UNA Téléassistance.

➤ **Politique handicap : une des priorités d'UNA**

- Communiqué de presse joint - 06 juin 2008

Engagée depuis longtemps déjà sur le champ du handicap, UNA poursuit en 2008 son action volontariste en direction des personnes handicapées par une politique de partenariats avec les associations spécialisées du champ du handicap : APF (Association des Paralysés de France), FISAF (Fédération Nationale pour l'Insertion des personnes sourdes et des personnes aveugles en France), UNAFAM (Union Nationale des Amis et Familles de malades psychiques), UNAPEI (Union Nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis), SLA Ile de France (Sclérose Latérale Amyotrophique).

UNA accompagne déjà chaque année 20 000 personnes handicapées, en les aidant et les soignant à domicile ; par ces collaborations, UNA se donne aussi les moyens d'approfondir sa connaissance des différents types de handicaps, de développer un accompagnement adapté en formant et informant les intervenants du domicile.

➤ **UNA, le réseau le plus certifié (NF) du secteur**

- Communiqué de presse joint - 12 juin 2008

Depuis plusieurs années déjà, les structures du réseau UNA sont fortement engagées dans la mise en place d'une démarche qualité. Avec 50 structures labellisées NF Service, UNA est le réseau le plus certifié du secteur de l'aide à domicile. Ces 50 structures représentent :

- 13 000 salariés,
- 13,5 millions d'heures d'intervention,
- 105 000 bénéficiaires.

UNA, syndicat d'employeurs, alerte sur la situation critique de la politique salariale du secteur

➤ **Engagement sur les politiques salariales**

- Documents joints : le courrier de la branche de l'aide à domicile à Xavier Bertrand, envoyé en date du 10 avril 2008 et une fiche récapitulative de l'historique et de la situation actuelle.

Dans le secteur de l'aide à domicile, certains minimums conventionnels, y compris de personnels diplômés (les 4 premiers niveaux de la catégorie A et les 2 premiers niveaux de la catégorie B (niveau diplômé)), se situent encore en-dessous du SMIC : 32% des salariés de la branche, soit 70 000 personnes physiques, sont concernés au 1er mai 2008 ! Cette situation s'aggravera à nouveau au 1^{er} juillet 2008 : avec l'augmentation annoncée du SMIC de +0.9%, ce seront 38% des salariés de la branche, soit 83 000 personnes physiques dont les rémunérations seront immergées sous le SMIC.

L'enveloppe financière annoncée récemment par le Gouvernement pour le secteur de l'aide à domicile et destinée à mener la politique salariale s'avère trop faible et ne permet pas d'envisager une politique de rémunération correcte et d'augmenter suffisamment la valeur du point. Cette situation devient très préoccupante pour la plupart des intervenants à domicile, qui doivent concomitamment subir l'augmentation du prix de l'essence dans leurs déplacements.

UNA souhaite profiter de son Assemblée Générale pour rappeler que la professionnalisation du secteur et l'attractivité des métiers ne pourront se faire sans une revalorisation réelle des salaires.

UNA en quelques chiffres-clés

➤ **Fiche dédiée**

Pour toute information complémentaire

UNA - 108-110, rue Saint-Maur 75011 PARIS - Tél. : 01 49 23 82 52 - Fax : 01 43 38 55 33

Contact presse : Mélodie Deneuve - m.deneuve@una.fr